



# DÉLIBÉRATION

## N° CS-2024-14

### OBJET : Affectation de résultat Budget AEP

Membres en exercice : **26**  
Membres présents : 21  
Membres ayant donné procuration : **3**  
Votes contre : 0  
Votes pour : 24

L'an deux mille vingt-quatre, le sept-mars, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à la salle du foyer de Monclar d'Armagnac, sous la présidence de **Philippe SAUQUES, Président.**

Secrétaire de séance : Christian DARTIGUE

Membres présents ou représentés : DUFFAU Jean-Claude (Pouvoir), VETTOR Claude, PASQUIER Henri, TINTANE Isabelle, DELHOSTE Pierre, LABURTHE Joël (Pouvoir), DAVID Christian, BOUJU Michel, NALIS Patrick, FEUILLET-GALABERT Patricia, (Pouvoir), SAINT-LANNES Claude, DUPRAT Cathy, LAGOUANELLE Jean-Noël, PRENERON Laurent, CASTERA Guy, DARTIGUE Christian, SAUQUES Philippe, TROTTA Pascal, LATAPIE Arnaud. BARSACQ Franck, DUPUY Alain, EXPERT Didier, MAURAS Marie-Claude, LACOMME Raymonde.

### DELIBERATION :

#### Affectation de résultat :

Restes à réaliser Dépenses : 179 400 €  
Restes à réaliser Recettes : 52 083,50 €  
Solde positif en fonctionnement : 601 505,69 €  
Solde positif en Investissement : 153 299,82 €

Oùï l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical approuve l'affectation de résultat pour le budget 2024 AEP.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Le Président,  
Philippe SAUQUES

